



# École

## Ils font leur rentrée sur les bancs avec Dieu

Près de 860 élèves fréquentent une école à sensibilité religieuse, pour la tradition comme pour les atouts du privé. L'État a mis en place des garde-fous



**Fréquentation en légère hausse**  
Selon les statistiques du DIP, les écoles à tendance religieuse séduisent autant de parents de nationalité étrangère que suisse. TAMEDIA/BIST

### L'essentiel

- **Offre** Il existe sept écoles privées à tendance religieuse, juives, catholiques et évangéliques.
- **Contrôle** Ces établissements sont soumis au contrôle de l'État.
- **Ouverture** Deux universitaires relèvent que la dimension confessionnelle de ce genre d'écoles tend à s'estomper.

**Aurélié Toninato**  
@a\_toninato

**C**e matin, 77 000 élèves genevois prennent le chemin de l'école. Mais une poignée d'enfants emprunte un itinéraire un peu différent: quelque 860 Genevois sont scolarisés dans une école privée à sensibilité religieuse. Soit un établissement qui inscrit l'enseignement religieux obligatoire dans sa grille horaire. Il existe sept institutions de ce type reconnues par l'État à Genève. Hormis une af-

«Les enfants de familles catholiques très pratiquantes ne sont pas majoritaires et nous accueillons des familles de diverses expressions spirituelles»

**François Varcher** Directeur de l'Institut La Salésienne

faire en 2014, lorsqu'on a découvert qu'une école évangélique en-



seignait le créationnisme dans son cours de sciences, ces établissements coexistent sans vagues et répondent à une demande des familles qui croît d'une année à l'autre. Zoom sur ces écoles différentes et leurs particularités qui séduisent les parents.

### Hébreu ou catéchisme

Sept établissements sont considérés par le Département de l'instruction publique (DIP) comme «à sensibilité religieuse» (*lire encadré*). L'Institut La Salésienne et Saint-François-de-Sales sont catholiques; Leman International Academy et l'école chrétienne Timothée sont évangéliques; Alliance Girsas, Habad et Gan Yeladim sont juives. D'autres écoles – comme le collège Saint-Louis ou l'Externat catholique des Glacis – proposent un enseignement religieux mais n'entrent pas dans cette catégorie car celui-ci est optionnel.

Les sept institutions suivent le plan d'étude romand (PER), c'est l'une des exigences du DIP (*lire ci-contre*). La religion est diversement intégrée à la grille horaire, faisant l'objet de cours spécifiques ou imprégnant tous les enseignements. L'abbé Pascal Schreiber, supérieur du district de Suisse de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (communauté d'Ecône), dont dépend l'école Saint-François-de-Sales, explique que «chaque matière est traitée pour elle-même mais dans une atmosphère imprégnée de l'enseignement du Christ», assorti de préceptes religieux et moraux. Le créationnisme est-il alors enseigné? «Dans les cours de catéchisme, nous enseignons que Dieu a créé toutes choses, répond l'abbé. Mais dans les sciences naturelles, nous n'abordons pas la question.» L'autre école catholique, l'Institut La Salésienne, pro-

digie une heure de catéchisme hebdomadaire, ainsi qu'une préparation à la première communion pour les catholiques. À cela s'ajoutent quelques messes et fêtes traditionnelles. Dans les écoles juives, on indique enseigner la tradition, l'histoire et l'hébreu dans quelques heures de cours spécifiques (10-15% de la grille horaire). Enfin, du côté des écoles évangéliques, Timothée n'a pas souhaité répondre à nos questions; en cette période de rentrée,

Leman International Academy indique ne pas avoir de disponibilité à nous consacrer.

### Éviter l'entre-soi

Tous ces établissements prônent un esprit d'ouverture. Comment évitent-ils de créer des «ghettos» confessionnels? Les écoles interrogées soulignent que les enseignants, excepté pour les cours de religion, sont de confessions diverses, voire athées. François Varcher, directeur de l'Institut La Salésienne, réfute tout prosélytisme. «Le cours de catéchisme parle du sens de la vie en général, de valeurs, non pas d'une unique vérité.» Il met aussi en évidence la mixité de son établissement: «Les enfants de familles catholiques très pratiquantes ne sont pas majoritaires et nous accueillons des familles de diverses expressions spirituelles.»

Tout en insistant sur la démarche d'ouverture, Maurice Cohen Zagouri, directeur d'Alliance Girsas, ajoute que son école «développe la curiosité, la découverte, la culture générale par des voyages d'études, des sorties culturelles, des concours interétablissements». Avec

son école Habad, Mendel Pezner dit «transmettre des valeurs, donner une tradition à l'enfant et lui apprendre à la vivre en harmonie dans la cité».

De l'enseignement mais pas du contrôle. «Nous ne vérifions pas si l'enfant a fait shabbat! Nous n'interférons pas avec la sphère privée, tout comme nous n'entrons pas en matière sur les sujets politiques.» Pour l'abbé Pascal Schreiber, c'est par la transmission de valeurs chrétiennes, de connaissances et de discipline que l'école donne à l'enfant un accès à la liberté, «c'est-à-dire la possibilité de décider en conscience».

Ces écoles sont, sur le principe, ouvertes à tous. Mais tant du côté d'Habad que de La Salésienne, on rappelle qu'il n'y a pas deux poids deux mesures.

### Pouvoir vivre sa tradition

La fréquentation est en légère hausse d'une année à l'autre. Selon les statistiques du DIP, elles séduisent autant de parents de nationalité étrangère que suisse et ce sont en majorité de petits indépendants, des employés et des cadres intermédiaires qui font ce choix. On trouve quelques cadres supérieurs et dirigeants à l'école Saint-François-de-Sales.

Qu'est-ce qui convainc ces parents? Il y a évidemment la dimension religieuse, même si celle-ci n'est plus forcément un critère décisif (*lire ci-contre*). Le directeur d'Alliance Girsas le confirme, «c'est avant tout pour la qualité de l'enseignement que les parents se tournent vers notre école, l'étiquette «confessionnelle» ne suffirait pas».

François Varcher, directeur de l'Institut La Salésienne, rapporte que la présence des sœurs qui habitent sur place rassure et pointe aussi la présence d'une forte communauté italienne (*ndlr: la congrégation des Salésiens est italienne*), la bonne réputation de l'école et plus prosaïquement «nous sommes une des écoles privées les moins chères». Chez nous, avance Mendel Pezner, «certaines familles sont très



religieuses, d'autres non; toutes souhaitent que leur enfant puisse connaître la tradition des ancêtres. L'école offre en outre la possibilité de vivre sa religion et de participer aux fêtes juives.»

Bayla est de confession juive, tout comme son mari. Ils ont choisi une école privée juive pour que leurs deux enfants «puissent vivre au quotidien le judaïsme». S'enfermer dans un entre-soi? Cette crainte n'a pas lieu d'être pour Bayla. «Une telle école a une approche à l'autre quelle que soit sa religion. Par ailleurs, elle permet aux enfants de découvrir qu'à l'intérieur du judaïsme, il y a différents degrés et manières de respecter les traditions. Cette éducation leur permet d'être à l'aise avec leur judaïsme dans la société. De pouvoir, aussi, expliquer leur tradition à leurs copains qui ne sont pas juifs.»

### Atouts plus prosaïques

En marge du religieux, ces établissements offrent les avantages du privé: encadrement individualisé, bilinguisme, enseignement des langues, classes de taille réduite «qui permettent un suivi personnalisé», relève encore Maurice Cohen Zagouri. Les horaires, larges, pèsent aussi dans la balance.

Ce ne sont pas les horaires mais la situation géographique qui a guidé le choix d'Antoine, agnostique, et son épouse, d'origine juive. «Déçus par l'école publique, nous nous sommes tournés vers le privé. C'est l'argument géographique qui a primé.» Il concède être attentif à ce qu'on inculque à son enfant, «c'est légitime lorsqu'on insuffle quelque chose qui n'appartient pas au cercle familial».

Mais il est aujourd'hui serein. «Mon fils n'est pas devenu ultrareligieux, sourit-il. Ce qu'il apprend est un plus dans ses humanités. Et il m'apprend plein de choses!» Ne craint-il pas que son enfant ne soit enfermé dans un dogme? «Au con-

traire. Sans tomber dans le syncrétisme, je trouve que cet aspect religieux provoque une ouverture. Et il a une vie sociale en dehors de l'école où il côtoie d'autres enfants.»

## Écoles soumises à une surveillance de l'État

● Toute nouvelle école privée doit obtenir une reconnaissance de la part du Département de l'instruction publique (DIP). Mais quelle surveillance est exercée sur ces écoles, en particulier sur celles à sensibilité religieuse?

Au début de 2014, on apprenait qu'une école privée évangélique enseignait le créationnisme comme une vérité dans le cours de sciences. Or, le cours de sciences, selon les exigences du Plan d'études romand (PER), doit dispenser des savoirs reconnus en termes scientifiques.

### Le DIP tombait des nues

À l'époque, le DIP tombait des nues. Suite à la médiatisation du cas, il a mené une inspection dans l'école en question et constaté «une confusion dans l'enseignement d'un cours de biologie».

Les inspections qui ont suivi ont montré que les recommandations pour remédier sans délai à cette situation ont été suivies, rapporte Pierre-Antoine Preti, porte-parole et secrétaire général adjoint du DIP. Il précise qu'hormis cette situation, le service des écoles privées n'a jamais été confronté à d'autres cas de ce type.

### Cadre resserré

Depuis, le cadre a toutefois été resserré. Une disposition a été ajoutée à la nouvelle loi sur l'instruction publique (LIP), entrée en vigueur en 2016. Elle prévoit que la liberté d'enseignement dont bénéficient les écoles privées est désormais conditionnée au



respect des «finalités et objectifs généraux» de l'école publique.

Le règlement relatif à l'enseignement privé a également été adapté en 2017. L'instruction transmise doit être au moins équivalente à ce qui se fait dans l'enseignement public, tout en tenant compte des particularités des écoles (pédagogies alternatives, programmes étrangers, etc.).

### Nouvelle directive

Mais qui vérifie que ces exigences sont bien respectées?

À la rentrée, une nouvelle directive entrera en vigueur. L'inspection aura désormais lieu tous les ans durant la période probatoire pour les écoles autorisées depuis moins de trois ans; tous les deux ans (voire plus régulièrement) pour les situations «difficiles» soit lorsqu'un faisceau d'indices concordants parvient au DIP; tous les quatre ans pour les situations ordinaires.

Grâce à toutes ces modifications, le DIP assure jouir d'une plus grande latitude d'intervention dès qu'un écart significatif est suspecté. Cette gestion des risques, explique le porte-parole, permet des visites beaucoup plus fréquentes que par le passé si nécessaire.

«L'État se trouve désormais dans une situation légale plus affirmée pour empêcher des enseignements qui prôneraient des croyances comme des faits établis sur le plan scientifique ou toute dérive de ce genre.»

### Pas de risque zéro

Pour autant, le risque zéro de dérive n'existe pas. «La surveillance générale régulière permet un suivi attentif mais ne protège pas de tous les risques. Comme dans toute institution, des dérives sont possibles et dès

lors qu'un établissement outrepasserait les règles de la bonne foi et de la transparence, en cachant certaines pratiques lors de l'inspection, le DIP ne serait pas à même de détecter des dysfonctionnements en amont.» **A.T.**

## Fiche d'identité des sept écoles

**Institut La Salésienne:** orientation catholique, degré primaire, 402 élèves en 2018, enseignement basé sur le plan d'étude romand (PER) et le programme français, cours de catéchisme, tarif moyen annuel: 10 000 fr. L'école accueille des enfants «boursiers»: 20% des familles, aidées par des fondations ou bénéficiant d'un système de réduction, ne paient qu'une partie des frais, voire aucun.

**Saint-François-de-Sales:** orientation catholique traditionaliste, membre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (Ecône), primaire, 52 élèves, PER assorti de préceptes religieux et moraux, tarif annuel moyen: 4000 fr.

**Leman International Academy:** orientation évangélique, dépend du groupe TeachBeyond (organisation chrétienne internationale qui œuvre dans l'éducation), 36 élèves, enseignement suivant le PER et les programmes français ainsi que nord-américains, basé sur des valeurs chrétiennes, tarif annuel moyen: 15 000 fr.

### École chrétienne Timothée:

orientation évangélique, primaire et Cycle, 40 élèves, programme basé sur le PER «dans une perspective biblique», tarif annuel moyen: selon le revenu des parents, de 7500 fr. à 11 200 fr.

**Alliance Girsra:** orientation juive, primaire et secondaire, 140 élèves, programme basé sur le PER et instruction religieuse israéliite, tarif annuel moyen de 14 000 fr.

**Habad:** orientation juive, jardin d'enfants, primaire et secondaire, 144 élèves, programme basé sur le PER, préparation au baccalauréat français et international, instruction religieuse israéliite, tarif annuel moyen de 9000 fr.

**Gan Yeladim:** orientation juive, jardin d'enfants qui accueille aussi deux degrés de l'école (1P et 2P), 46 élèves, programme basé sur le PER et instruction religieuse.

Toutes ces informations valent pour 2018, pour un enfant du primaire.

**A.T.**





## «La dimension confessionnelle s'est estompée, ces écoles affirment leur ouverture»

● Entretien croisé sur le phénomène des écoles à sensibilité religieuse avec Sarah Scholl, maître assistante à la Faculté de théologie de l'Université de Genève, et Olivier Maulini, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UNIGE.

### Comment expliquer que la fréquentation dans ces écoles reste stable, voire augmente, alors qu'on assiste à un déclin de la pratique et de l'appartenance religieuse?

Sarah Scholl (SS): Les écoles privées confessionnelles les plus anciennes et traditionnelles se sont laïcisées. Elles fonctionnent comme des écoles privées de substitution à l'école publique.



**Sarah Scholl**  
Faculté  
de théologie

La dimension confessionnelle s'est estompée et ces écoles affirment leur ouverture.

Olivier Maulini (OM): Pendant longtemps en effet, les parents ont choisi l'enseignement confessionnel pour des motifs religieux: l'école de leurs enfants concordait avec leur foi et prolongeait l'éducation domestique. Aujourd'hui, les enquêtes montrent que 10% à peine des familles tiennent compte de ce critère. Leurs motivations relèvent plutôt



**Olivier Maulini**  
Faculté  
des sciences  
de l'éducation

d'une série de facteurs prosaïques: un attachement à

une tradition, la réputation de l'établissement, ses bons résultats réels ou supposés, la qualité de son encadrement, son souci de la socialisation et de l'éducation des élèves (au-delà de leur instruction), la disponibilité du personnel, le sentiment de sécurité qui découle des «valeurs chrétiennes» affichées.

SS: Il faut ajouter que ces écoles correspondent également à la demande d'un renouveau confessionnel, de la part de parents qui se retrouvent en porte-à-faux dans une société ultrasécularisée. Ils recherchent l'immersion, une socialisation, pas seulement la transmission de contenu scolaire.

### Ne risque-t-on pas, avec ce genre d'écoles, de créer des «ghettos»?

SS: C'est une question de mesure. Tant que la démarche est minoritaire, telle qu'elle l'est à Genève, je ne vois pas de risque en termes de ghetto confessionnel. On pourrait reprocher, en revanche, la création de ghettos sociaux de la part des écoles privées en général.

OM: Le risque de

ghettoïsation existe toujours. Mais en Suisse, où le système privé n'est pas subventionné et reste réservé à une minorité, où l'État garde un contrôle sur ces écoles, ce risque est grandement modéré. De plus, ces écoles sont de moins en moins religieuses et elles collaborent plus qu'avant avec le secteur public. Elles sont moins cloisonnées.

### Peut-on craindre d'autres dérives?

SS: Depuis la création de l'école publique au XIX<sup>e</sup> siècle, il y a eu des écoles privées

confessionnelles et la coexistence n'a jamais été réellement mise en danger dans la société genevoise ou suisse. Au contraire, c'est une voie pour garantir à la fois la liberté religieuse et permettre à l'école publique de conserver des bornes laïques fermes. Les parents qui trouvent que l'école ne respecte pas leur liberté religieuse et ne fait pas suffisamment d'aménagements pour leurs enfants peuvent bifurquer vers cette voie. Mais un contrôle de l'État reste nécessaire car l'éducation des enfants relève d'une responsabilité collective.

### Quid de la liberté de choix de l'enfant?

SS: En l'état, la société a donné aux parents les droits sur le choix de la religion de leurs enfants jusqu'à leurs 16 ans. C'est inscrit dans la Constitution. **A.T.**